Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260511-2026_067-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 05/05/2026

Date de la convocation
30/04/2026

Date d'affichage
30/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 18 Présents : 17 Votants : 18

L'an 2026, le 5 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, M. BROSSAIS, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, M. SORRE Bertrand, Mme HASCOET Marie, Mme POULAIN Justine.

Excusés avec procuration : Mme SABATIER Nathalie donne pouvoir à M. EON Jonathan

Secrétaire de séance : M. CHARLIER Clothaire

Réf	2026-067

Objet de la délibération : MARCHE : DEVIS FOURNITURE ET POSE D'UN KIT GSM ET AVENANT AU CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ASCENSEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE LES JEUNES POUSSES

Annule et remplace la délibération n°2026-013

Pour l'ascenseur situé à l'école publique les Jeunes Pousses de Saint-Didier, la mairie a un contrat signé en 2015 avec l'entreprise ABH pour l'entretien et la maintenance annuelle.

Le coût annuel du contrat est de 1 279.20 € TTC et est revu tous les ans grâce à une formule de révision INSEE.

Suite à la suppression progressive des lignes RTC par les opérateurs téléphoniques prévus pour septembre 2026, il devient nécessaire d'adapter les équipements de télécommunication afin d'assurer la sécurité des occupants.

Ainsi l'entreprise ABH Ascenseurs et Portes propose :

- un devis pour la fourniture et pose d'un Kit GSM d'un montrant de 852.00 € TTC
- un avenant au présent contrat de maintenance avec l'intégration de la maintenance du GSM pour une somme de 144.00 € HT annuelle

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **APPROUVE** le devis de ABH pour la fourniture et l'installation d'un kit GMS d'un montant de 852.00 € TTC.
- **D'ACCEPTER** l'avenant au contrat de maintenance de l'entreprise ABH ascenseurs et porte avec l'intégration de ma maintenance de la GSM pour la somme de 144€ HT annuelle.

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
M. CHARLIER Clothaire